



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
SARL MP MUSIC (ENZO PRODUCTIONS) POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 21 JUIN
2022**

**DÉCISION N° DM-22-222
EN DATE DU 07 JUIN 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la SARL MP Music (Enzo Productions), représentée par Monsieur Lionel Halladjian, dont le siège social est situé 86/88, rue du Point du jour – 92 100 Boulogne Billancourt – pour l'organisation du spectacle « Hurluberlus », le 21 juin 2022, dont le prix de cession est fixé à 2 316,25 € (deux mille trois cent seize euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec a SARL MP Music (Enzo Productions), représentée par Monsieur Lionel Halladjian, dont le siège social est situé 86/88, rue du Point du jour – 92 100 Boulogne Billancourt – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Hurluberlus », le 21 juin 2022, dont le prix de cession est fixé à 2 316,25 € (deux mille trois cent seize euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220607-lmc1H9728H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/06/2022 Date de Publication : 14/06/2022
